

**Industrial Services**

DEKRA Industrial  
Direction Process et Métiers  
Direction Technique BGC  
34/36 rue Alphonse Pluchet  
CS 60002  
92227 BAGNEUX CEDEX  
Tél. 01 55 48 23 73  
Fax 01 55 48 23 60

# ATTESTATION

concernant le

## Rayonnage type « EPSIRACK »

DEKRA INDUSTRIAL atteste que la société

**MAN ORGA INDUSTRIE**  
58 rue de Toufflers  
ZI Roubaix Est – BP 89  
59452 LYS LEZ LANNOY Cedex

a réalisé les calculs statiques du rayonnage «EPSIRACK » et les essais selon la norme EN 15512.

Nous avons vérifié la conformité des dispositifs d'essais par rapport à ceux prévus par la norme EN 15512 et nous avons contrôlé les résultats obtenus ainsi que les calculs statiques concernant le rayonnage « EPSIRACK », pour la gamme suivante :

- Montant EPSIRACK ép. 1,5 mm ;
- Montant EPSIRACK ép. 1,75 mm ;
- Lisse Tube 80 x 50 ;
- Lisse Tube 100 x 50 ;
- Lisse Tube 120 x 50.

La fabrication du rayonnage « EPSIRACK », conformément aux spécifications du produit consignées en annexe PVRE03-12, respecte les exigences de la norme EN 15512.

Les conclusions des investigations de DEKRA INDUSTRIAL sont détaillées dans notre avis du 04 mars 2013 référencé H704/CGO/SMA – 51120080 / 1 (Affaire n° 51120080).

La présente attestation reste valable pour autant :

- que le référentiel précité reste inchangé ;
- qu'aucune modification ne soit apportée au produit par rapport au dossier soumis à l'appréciation de DEKRA INDUSTRIAL référencée dans notre avis du 04 mars 2013 : H704/CGO/SMA – 51120080 / 1 (Affaire n° 51120080).

Bagneux, le 04 mars 2013

**Le Directeur Métiers Bâtiment Génie Civil,**  
**Marc NUSSLI**

